

Le 5 avril 2020

Mot du Maire,

Nous vivons tous une période singulière et difficile. Je n'aurai pas l'outrecuidance d'y ajouter un commentaire personnel, je ne suis pas médecin, je n'ai pas les compétences requises, et il y a déjà bien trop de fausses informations qui circulent, bien trop de commentateurs qui nous abreuvent de questions et avis pas toujours pertinents, et ce, à longueur de journée.

Alors faisons confiance aux scientifiques, à ceux qui ont la lourde charge de prendre des décisions difficiles, parfois la moins mauvaise eu égard au contexte évolutif, mais aussi des moyens à notre disposition.

Par contre toute ma compassion et ma sympathie, vont sans réserve, vers les malades, les personnels soignants et ceux qui œuvrent chaque jour pour eux et pour nous dans ce contexte de confinement afin de répondre aux besoins essentiels.

Le fonctionnement de votre commune en période de confinement :

A niveau de la commune, nous avons activé le Plan de Continuité de Service (PCA) propre à une situation de crise. Ce plan, tout en assurant la protection de nos agents, nous permet de faire face aux missions prioritaires d'un service public, à savoir :

- Maintenir un accueil du public mais seulement téléphonique,
- Renseigner les actes d'Etat Civil notamment pour les naissances et les obsèques,
- Assurer le paiement des factures de nos fournisseurs,
- Accompagner les enseignants et mettre en place une garderie pour les enfants des personnels soignants qui n'ont pas d'autre solution,
- Activer et mettre à jour le fichier des personnes isolées susceptibles d'avoir besoin d'aide et coordonner les actions qui en découlent,
- Maintenir, en lien avec la Préfecture, le marché du vendredi matin,
- Mettre en place une équipe de 1^{ère} urgence aux Services Techniques,
- Assurer la paie de nos personnels,
- Organiser et mettre en place le télétravail chaque fois que possible,
- Coordonner nos actions avec celles de l'agglomération pour ce qui relève de sa compétence.

Ce plan a été mis à jour chaque semaine, et vos élus chaque fois que nécessaire ont été présents sauf prescription médicale afférente au Covid-19.

Durée du confinement et sortie de confinement

Nous ne savons pas à ce jour, si le confinement prévu jusqu'au 15 avril sera ou non prorogé, sous quelle forme et jusqu'à quand. Mais gageons que cette sortie de confinement ne sera pas immédiate et probablement que progressive. En tout état de cause, le mois de mai sera encore fortement impacté, et, après la gestion de cette crise sanitaire, il nous faudra en affronter les impacts sociaux et économiques ? Bien sûr, nous vous tiendrons informés de l'évolution de cette situation.

Les élections municipales :

En ce qui concerne les élections du 15 mars 2020, je voudrai de prime abord remercier les électeurs qui ont fait confiance à l'équipe partiellement renouvelée qui vous était proposée, mais aussi tous ceux qui se sont déplacés et ont ainsi fait preuve de civisme dans un contexte particulier.

Par contre, il ne faut pas cacher une légère déception par rapport au faible taux de participation, un peu moins de 26% des inscrits. A l'image du pays, la peur du Coronavirus, malgré les moyens de protection mis en place, a du jouer un rôle important, notamment pour les personnes les plus fragiles, mais le fait qu'il n'y avait qu'une seule liste et donc peu d'enjeu quant au résultat, sont des facteurs certains qui peuvent expliquer ce faible taux de participation.

Néanmoins, les élections ont eu lieu, et maintenant il nous faut faire face aux défis et engagements que nous avons identifiés, et ce dans un contexte que nous ne pouvions imaginer.

Cette nouvelle équipe municipale n'est pas encore installée, et donc à ce jour, c'est l'ancienne équipe qui continue à assurer la gestion de la commune conformément aux dispositions prises par l'Etat.

L'installation de la nouvelle équipe ne se fera que lorsque les réunions des conseils municipaux seront de nouveau autorisées, mais probablement pas avant la seconde quinzaine de mai.

Même si la gestion courante de la commune est assurée, il ne faut pas se cacher que tous les projets et opérations prévus au budget 2020, ou devant être engagés rapidement, prendront un retard significatif que j'estime à 6 mois/1 an selon le type d'opération.

Bulletin municipal de mai 2020

Il me semblait important de vous donner ces quelques informations sans attendre le bulletin habituel du mois de mai. En effet, celui-ci ne pourra ni être réalisé, ni distribué si nous avions la volonté de le maintenir. Il n'aurait par ailleurs pas grand sens, les activités du conseil étant suspendues, les écoles fermées (à l'exception des enfants des personnels soignants), et les manifestations communales et des associations annulées.

Selon la durée de ce confinement, nous serons donc conduits à aménager nos moyens de communication en les orientant davantage vers les supports numériques (site internet de la mairie, page facebook de la mairie, ...).

Pour terminer, en cas de besoin, la mairie reste à votre écoute, et je vous renouvellerai mes vœux de prudence pour vous et votre entourage, ainsi que mes souhaits d'un prompt rétablissement pour celles et ceux qui sont confrontés à ce Covid 19.

Bien sincèrement,

Gérard ROY